

La Constitution ne comporte que des avancées

Pourquoi est-ce un mensonge ?

Comparons le traité de Nice et le projet de traité constitutionnel.

Traité instituant la Communauté Européenne (Nice): Article 2

La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun, d'une Union économique et monétaire et par la mise en oeuvre des politiques ou des actions communes visées aux articles 3 et 4, de promouvoir dans l'ensemble de la Communauté un développement harmonieux, équilibré et durable des activités économiques, un niveau d'emploi et de protection sociale élevé, l'égalité entre les hommes et les femmes, une croissance durable et non inflationniste, un haut degré de compétitivité et de convergence des performances économiques, un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement, le relèvement du niveau et de la qualité de vie, la cohésion économique et sociale et la solidarité entre les États membres.

Le projet de constitution : Article I-3, Les objectifs de l'Union (C'est l'article le plus souvent cité comme étant le témoin d'un progrès)

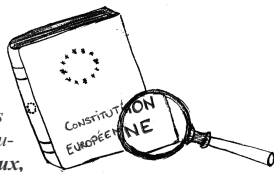
1. L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples.
2. L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée.
3. L'Union oeuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Elle promeut le progrès scientifique et technique. Elle combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres. Elle respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen.

Et notons les différences :

- la « concurrence libre et non faussée » remplace le « marché commun »,
- le développement reste « durable » mais n'est plus ni « harmonieux » ni « équilibré »,
- la croissance devient « équilibrée » au lieu de « durable »,
- quant au « relèvement du niveau et de la qualité de vie » ils ont disparus.

Ces quelques substitutions ne sont-elles pas la marque du libéralisme ?

L'article III-210 de la constitution est une copie intégrale de l'article Article 137 (Nice)... *Quelle avancée y a-t-il dans un « copier/coller » ?* ATTAC, 10 mensonges et 5 boniments



Conséquences du NON et du OUI

On nous dit que le NON, va nous faire perdre les avantages qu'offrent les titres I et II. Il est, à mon avis, bien plus grave de constitutionaliser le titre III et ses annexes que de se passer ces 2 titres dont les articles sont déjà pour beaucoup dans les anciens traités et sont, de toutes façons, contredits ou contre balancés par un tas d'autres articles. De plus, dans la majorité, des cas il ne s'imposent pas aux États contrairement à la plupart des règles économiques et monétaires. Depuis Maastricht c'est la première fois que l'on me demande mon avis, je ne veux pas que les libéraux pensent que c'est gagné et qu'ils peuvent continuer dans ce sens. Je veux croire ce que dit ATTAC :

« Bien évidemment le non entraînerait une crise au sein des institutions européennes qui se verraient ainsi désavouées par le peuple français. Cela ne serait toutefois ni la première, ni la dernière crise qu'aurait connue la construction européenne. Mais cette crise aurait le mérite d'obliger à poser la question des fondements de la construction européenne : l'Europe ne doit-elle être qu'un grand marché ou ce continent, après avoir dominé le monde au nom du colonialisme, est-il encore capable de proposer un modèle social qui respecte un minimum de justice sociale ? »

Avec le OUI pas d'espoir de sursaut et ce que dit aussi ATTAC m'effraie plus qu'un ralentissement de la construction européenne :

« Certes, à court terme, la crise serait évitée. Mais le fait d'enfermer 25 peuples dans le carcan de cette constitution pourrait avoir des conséquences infiniment plus graves : Au minimum, à chaque fois que l'un des 25 pays tenterait de desserrer l'étai libéral, une nouvelle crise éclaterait... Le risque est même beaucoup plus grave que cela. Si, aux yeux des populations, les institutions européennes deviennent les responsables principaux de la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, le risque est grand de les voir se tourner vers les pires démagogues qui sauront s'appuyer et renforcer le racisme et la xénophobie. »

C'est déjà ce qui se passe quand j'écoute autour de moi, cette construction européenne est en train de rendre beaucoup de gens anti-européen. LN

Un NON légitime !

Pour les « partisans du oui », il semble aller de soi que cette constitution soit mise en place, parce qu'elle ne fait que reprendre le contenu des traités précédents... Le véritable biais de cet argument est précisément le manque de démocratie lors de l'élaboration et la ratification de ces traités. **Aurions nous voté oui aux Traités de Nice et d'Amsterdam ?** Nous ne le saurons jamais car depuis Maastricht, il semble que nos dirigeants ne nous jugent plus assez « raisonnables » pour être légitimes lors de ces débats.

Oserait-on nous dire qu'une Constitution n'est qu'un détail ? Les vrais progrès sociaux de nos sociétés européennes sont le fait de mobilisations populaires. Cependant, une certaine idée de l'Histoire veut faire rétrospectivement et systématiquement la preuve du besoin pour le peuple d'être mené par une élite visionnaire et humaniste... avant tout économique !

Quel héritage laisserions nous à nos descendants si cette nouvelle société européenne, que j'appelle de mes vœux, n'avait été que le fait d'une caste, moteur de peuples démissionnaires ?

Pourquoi alors n'aurions nous pas le droit de dire « NON » ? Dire NON à cette Constitution illégitime (absence d'assemblée constituante démocratiquement élue), c'est dire OUI à un monde où la participation du peuple aux affaires politiques serait à la base de ses Institutions : c'est appeler de ses vœux un monde démocratique, avec toute l'audace et la créativité que cela peut nécessiter. Halte aux sophismes : ce n'est pas parce que le capitaine du navire se doit d'être un marin compétent et aguerri que les passagers n'ont pas leur mot à dire sur la destination ! Pour ne pas nous parler de capitalisme, on nous parle d'économie de marché. Comme si celle-ci n'était qu'une simple organisation rationnelle de nos échanges... Comme si celle-ci n'était pas le fruit d'une idéologie, d'une vision du monde strictement politique !

Le PS de Hollande, sûr de son hégémonie à gauche depuis le succès des régionales, cultive le mythe de la Grande Alternance. Et pourtant, il adhère au projet sur « cinquante ans » d'une société imaginée par VGE !

La vérité au sujet des « surprises électorales » de la France, depuis le 21 Avril, c'est que la plus grande majorité, ELLE, refuse un avenir libéral !

Le véritable danger de ce scrutin, c'est qu'encre encore une fois, autistes, la gauche et particulièrement le PS refusent d'entendre les critiques pragmatiques des peuples, poussant dramatiquement les plus faibles à la frustration et au ressentiment, jusqu'à l'explosion...

Les conditions de production de ce traité sont symptomatiques : Une commission repliée sur elle-même, avec à sa tête un politicien dépassé mais champion de la plus grande bourgeoisie française. Nous ne pouvons que combattre cette vision aristocratique et conservatrice de la démocratie.

Cette tentative de création d'une matrice juridique, idéologiquement orientée vers le libéralisme, enfermée dans les mains d'une élite transnationale et technocratée, **isolée dans sa tour d'ivoire bruxelloise**, doit être l'occasion de l'affirmation d'une nouvelle gauche, altermondialiste et populaire, afin que l'Europe ne soit pas le grand gâchis annoncé...

Le libéralisme et son projet capitaliste datent de plus de deux cents ans... Vouloir le dépasser, c'est construire l'avenir, et en aucun cas « refuser le changement ». **Un NON du peuple français, pionnier de la Construction Européenne serait la première pierre fondatrice d'une Europe sociale.**

Il n'est pas question de jouer le jeu d'un plébiscite, ni de tomber dans la facilité d'un « vote sanction ». Nous savons très bien de quels enjeux nous débattons et même la médiocrité du gouvernement actuel, ne nous en détourne pas, malgré tous ses efforts pour nous désespérer de la politique. Malgré les représentations médiatiques qui nous discréditent sans cesse, nous sommes là, chaque jour plus nombreux, à proposer une Alternative à cette pseudo démocratie représentative de plus en plus censitaire, sourde aux propositions et aux analyses des milieux politiques émergents.

Eddy

Propos d'isoloir !

Dans l'isoloir, le tutoiement avec le président est de rigueur.

Jacques : « Approuves-tu le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ? »

Bernard : « Une constitution c'est le document fondateur d'une démocratie. Il est censé rassembler sur quelques pages les principes sur lesquels toute la société est d'accord. Une Constitution démocratique est un processus de libération, son élaboration doit procéder d'un espoir en un avenir meilleur. De cette nouvelle Constitution, les peuples d'Europe n'apprendront pas la démocratie ; plus question d'envisager un autre système économique que l'économie de marché. Ces deux cent pages inaccessibles à beaucoup de citoyens vont entériner une série de traités économiques et limiter drastiquement le champ d'action politique. Non je n'approuve pas ce projet de loi. »

Jacques : « Alors c'est un non à l'Europe ? »

Bernard : « Pas du tout, je souhaite que les électeurs, fidèles à la tradition historique de ce pays, provoquent un sursaut au niveau national et continental. Reprenons la construction européenne en tenant compte des droits des citoyens plus que des intérêts stratégiques des États, des conditions de vie de chacun plus que de la compétitivité économique et son arsenal juridique. »

Jacques : « C'est un non à l'intégration de la Turquie ? »

Bernard : « Encore moins. Voilà une idée qui ressemble à l'élan européen et qui va à l'encontre du nationalisme ambiant. Je ne peux pas rester sourd aux appels des démocrates turcs, de ce pays laïc qui tente un rapprochement avec l'Europe depuis un siècle. Tu auras plus de mal, Jacques, à convaincre tes alliés politiques qui utilisent des arguments qui cachent mal des sectarismes religieux, ou des conceptions coloniales sur l'égalité des peuples. »

Jacques : « C'est un non à la politique libérale, à mon gouvernement, à mon avenir politique ? »

Bernard : « Tu l'as dit Jacques ! »